



Information presse
Paris, le 25 janvier 2007

Vient de paraître chez LexisNexis® dans la gamme Litec, janvier 2007

Accompagner le chef d'entreprise en difficulté De la prévention au rebond

La prévention, au-delà du vocable « tendance » et apaisant, doit être une démarche spécifique qui guide l'attitude d'un chef d'entreprise avisé. Tel est l'un des principes énoncés dans cet ouvrage plus spécifiquement dédié aux PME-PMI. Rédigé par des avocats et des experts-comptables et un chef d'entreprise, il s'attache à présenter dans le nouvel environnement mis en place par la *loi de sauvegarde du 26 juillet 2005*, les outils qui permettent au dirigeant non seulement d'anticiper mais encore de savoir détecter puis traiter les difficultés, auxquelles il peut être confronté au cours de la vie de l'entreprise.

Anticipation

Le livre propose des outils de pilotage sous forme de tableaux de bord, souligne l'importance de l'élaboration des budgets, insiste sur la connaissance du point mort de l'entreprise et la maîtrise des équilibres financiers. Les cotations (Banque de France, fournisseurs, privilèges étatiques...) sont également des indicateurs précieux de la crédibilité financière de la société perçue par les tiers.

Détection

L'ouvrage propose un outil d'autodiagnostic, en dehors de tout élément chiffré, permettant au chef d'entreprise de prendre la mesure du degré de gravité éventuelle des difficultés rencontrées. S'il ne le fait pas, des tiers pourront être amenés à s'inquiéter et éventuellement « donner l'alerte » (commissaire aux comptes, Président du Tribunal, comité d'entreprise,...).

Traitement

Au terme du diagnostic, diverses mesures de restructuration pourront être mises en œuvre dans un cadre juridico-judiciaire déterminées en fonction de la nature et de l'amplitude des difficultés identifiées. Ainsi, les cas les plus divers de crise aigue peuvent justifier le recours à un mandataire ad hoc ou un conciliateur, l'efficacité de cette démarche étant avérée (taux de résultat supérieur à 50%). Le coût d'une telle procédure ne peut plus aujourd'hui être dissuasif en raison de l'assurance spécifique incluse dans certains contrats de responsabilité civile du mandataire social.

Si la réaction du chef d'entreprise est tardive, la restructuration à mener de son passif devra être collective, il s'expose alors à un traitement judiciaire, dans le cadre d'une des procédures prévues à cet effet (sauvegarde, redressement ou liquidation).

Rebond

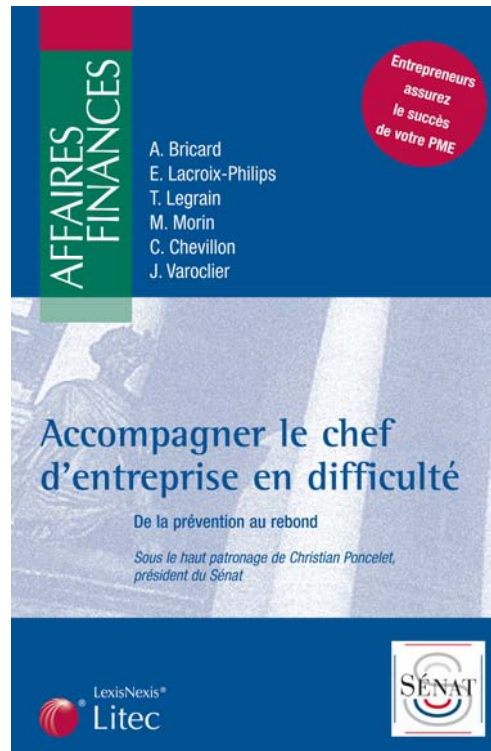
Ce livre s'achève sur une note optimiste et souligne les possibilités aujourd'hui offertes au dirigeant défaillant de « rebondir » grâce notamment au suivi de formations spécifiques, lui donnant ainsi une nouvelle chance dans le monde entrepreneurial.

Public

Les experts-comptables, les avocats, les assureurs mais également les gérants et les PDG d'entreprises.

Les auteurs

Agnès Bricard est expert-comptable et commissaire aux comptes, associée du Cabinet ABC et présidente d'honneur de l'Ordre des experts-comptables. Élisabeth Lacroix-Philips est expert-comptable et commissaire aux comptes, associée du Cabinet ABC. Thomas Legrain est président de Coach'Invest. Marc Morin est avocat à la Cour. Céline Chevillon est avocat à la Cour, associée du Cabinet Varoquier Associés. Jacques Varoquier est avocat à la Cour, fondateur du Cabinet Varoquier Associés.



Auteurs : A. Bricard, E. Lacroix-Philips, T. Legrain, M. Morin, C. Chevillon et J. Varoquier.

Collection : Affaires Finances

Edition : 1^{re}

Prix : 35 €

Code ISBN : 978-2-71-100777-6

Diffusion : Librairies et V. P. C. (www.lexisnexus.fr)

Contact presse : Yannick Le Hoariec (yannick.lehoariec@lexisnexus.fr – tél : 01.45.58.94.55)